

undefined - lundi 23 mai 2022

Isère

QUESTIONS À « EDF a une réserve foncière XXL »



Photo Le DL /Marc GREINER

Olivier BONNARD, maire de Creys-Mépieu

Comment la commune a été impliquée dans ce projet ?

« EDF a pris contact avec nous il y a 4 ou 5 ans. En 2018, on a modifié quelques lignes du Plan local d'urbanisme (PLU) parce que le site était prévu pour de la production d'électricité nucléaire. Ça nous a permis de prendre connaissance du projet. Et dès la première présentation, avec les élus du conseil municipal, on était très satisfaits. Quant au permis de construire, normalement de la compétence du maire, c'est l'État qui l'a instruit cette fois, car c'est un site particulier. »

Pas de retour négatif d'habitants ?

« Aucun. Il y a eu des questions de curiosité, sur les détails du projet, mais pas d'inquiétudes. On attend d'ailleurs le financement participatif avec impatience. On ne peut qu'être content : EDF a une réserve foncière XXL. Et dans le cadre des objectifs fixés par l'État de la "Zéro artificialisation nette", c'est vertueux, car on investit de l'espace déjà utilisé. Les panneaux seront installés à l'emplacement où étaient les entreprises lors de la création de la centrale. Et on pourrait imaginer, plus tard, des panneaux non seulement au sol mais aussi sur les dômes des centrales. »

Quelles seront les retombées fiscales pour le territoire ?

« La communauté de communes touchera notamment la taxe sur les énergies. Et la commune une part de la taxe d'aménagement. Mais le photovoltaïque apporte, en général, peu de retombées économiques. »